

SRGS



Le Loiret

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

**Région
Centre**



• *Rédaction et édition :*
Centre régional
de la propriété forestière
d'Ile-de-France et du Centre

Schéma régional de gestion sylvicole

de la région Centre

Tome 3 - Sommaire



Mon département

Le Loiret (45)

page 5



Ma région forestière

<i>La Beauce</i>	<i>9</i>
<i>Le Gâtinais</i>	<i>13</i>
<i>L'Orléanais</i>	<i>17</i>
<i>Le Pays-Fort</i>	<i>21</i>
<i>La Puisaye</i>	<i>25</i>
<i>La Sologne</i>	<i>29</i>

Crédits photos *Photos du CRPF*
sauf : Syndicat mixte du Pays de Grande Sologne, p.30.



- ▶ *Identité forestière de mon département*
- ▶ *Localisation de ma région forestière*
- ▶ *Contacts pour la gestion de ma forêt*



SRGS
RÉGION CENTRE

(45) Loiret

Quelle est l'identité forestière de mon département ?

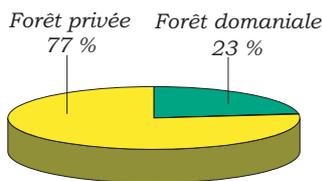
Les surfaces boisées

Le Loiret est le 2^e département le plus boisé après le Loir-et-Cher (tab.1). Il représente 20 % de la surface forestière régionale. Les surfaces boisées ont peu évolué entre 1979 et 1992 : elles ont gagné environ 5 000 ha, soit une augmentation de 3 % en 13 ans. Les peupleraies couvrent environ 2 100 ha.

Le centre et le sud (Orléanais et Sologne) contiennent plus de 80 % de la surface boisée du département. Les massifs sont généralement étendus, les bosquets et boqueteaux occupant une surface réduite.

(source : SCEES, Agreste 2000)

fig.1 : Surface occupée par la forêt publique et la forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992).



tab.1 : Surfaces boisées et taux de boisement (source : Inventaire forestier national 1992).

Surface totale	681 500 ha
Formations boisées	168 100 ha
Taux de boisement	25 %

La propriété forestière

La part de la forêt publique est la plus élevée de la région avec 23 % de la surface boisée (fig.1).

La forêt d'Orléans en occupe une grande part (35 000 ha).

tab.2 : Part des essences principales, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1992).

	Feuillus		Résineux	
		dont chênes		dont pins
Surface	121 000 ha	100 500 ha	41 500 ha	39 500 ha
Part de la surface boisée	74 %	62 %	26 %	24 %

Rappelons que c'est la plus grande forêt domaniale de métropole. La forêt privée occupe tout de même plus des 3/4 de la surface forestière.

Les essences principales

Sans prendre le pas sur les feuillus, les résineux et plus précisément les pins sont abondants dans le Loiret, avec plus d'un quart de la surface boisée (tab.2). Le pin sylvestre est de loin la 1^{ère} essence résineuse (fig.2). Il vient en 3^e position après les chênes sessile et pédonculé, nettement dominants. Les autres feuillus sont plutôt présents en mélange ou dans le taillis.

fig.2 : Importance des essences principales feuillues et résineuses en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992).

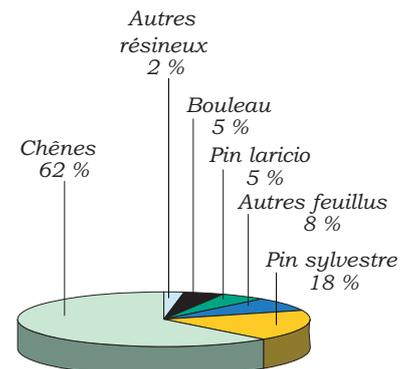
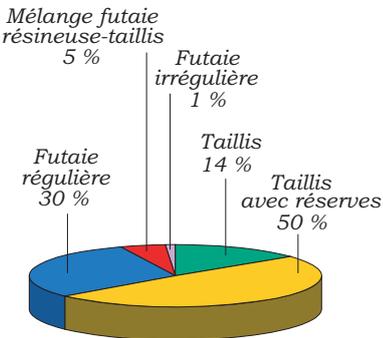


fig.3 : Surface occupée par les grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992).



Les peuplements forestiers en forêt privée

Le taillis simple occupe une place limitée à la suite de la mise en conversion d'une partie de ces peuplements (fig.3). Le taillis avec réserves reste majoritaire, malgré une progression sensible des surfaces en futaie régulière, tant feuillue que résineuse.

Les futaies feuillues, provenant en majorité de la conversion de taillis et d'anciens taillis sous futaie, présentent un fort matériel sur pied. Les futaies résineuses sont de loin les peuplements les plus productifs (tab.3).

Production et exploitation du bois

Les prélèvements dans le département s'élèvent en 2000 à 425 000 m³ (source : Enquête annuelle de branche), soit 16 % du volume total exploité dans la région. Les peuplements feuillus font l'objet d'une capitalisation en volume : moins de la moitié de l'accroissement est exploité (tab.4).

Le Loiret fournit un tiers du volume de bois résineux exploité dans la région, en deuxième position après le Loir-et-Cher.

Le Loiret est un gros producteur de bois d'œuvre. Il représente plus de la moitié des volumes exploités. Les résineux représentent près de 60 % du volume total exploité (fig.4).

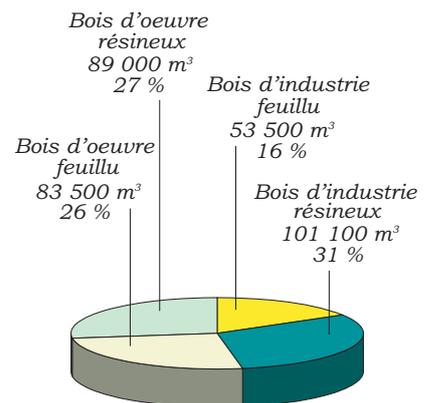
tab.3 : Volume sur pied¹ et accroissement des principaux peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992).

Type de peuplement ²	Surface	Volume moyen	Accroissement moyen
Mélanges futaie feuillue-taillis	77 000 ha	122 m ³ /ha	4,8 m ³ /ha/an
Futaie résineuse	12 000 ha	175 m ³ /ha	8,8 m ³ /ha/an
Mélange futaie résineuse-taillis	9 000 ha	141 m ³ /ha	6,5 m ³ /ha/an
Taillis simple	5 000 ha	91 m ³ /ha	5,0 m ³ /ha/an
Futaie feuillue	2 000 ha	154 m ³ /ha	3,5 m ³ /ha/an
Total département	124 000 ha	125 m ³ /ha	5,3 m ³ /ha/an

¹ Volume bois fort, c'est-à-dire volume du tronc et des branches jusqu'à 7 cm de diamètre.

² Types de peuplements définis par l'Inventaire forestier national.

fig.4 : Volumes exploités par catégorie de produit (source : Service régional de la forêt et du bois, Enquête annuelle de branche 1995-2000).



tab.4 : Rapport volumes prélevés/accroissement des peuplements entre 1979 et 1992, toutes propriétés confondues (source : Inventaire forestier national 1992).

Taux de prélèvement		
total	feuillus	résineux
59 %	42 %	99 %

Dans quelle région forestière se situe ma forêt ?

Le Loiret est découpé en 6 régions forestières aux caractéristiques climatiques, géographiques, géologiques et donc forestières bien distinctes (différenciées en couleur sur la carte ci-dessous).

Pour savoir où se situe ma forêt, je me reporte à la carte.



Carte du Loiret

La surface occupée par les forêts publiques est la plus importante de la région



Qui contacter dans le département du Loiret ?

Suivant l'objet de ma demande...

je peux contacter :

<i>Défense des intérêts des sylviculteurs, représentation, assurance, informations juridiques, législatives et économiques</i>	<i>Syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs</i>
<i>Conseil technique</i>	<i>CRPF, chambre d'agriculture, coopératives, experts forestiers</i>
<i>Réunions techniques d'information et de formation</i>	<i>CRPF, FOGEFOR du Centre, GEDEF Loiret-Sologne, syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs, chambre d'agriculture</i>
<i>Mise en place d'essais, expérimentation</i>	<i>GEDEF Loiret-Sologne, chambre d'agriculture, CRPF</i>
<i>Problèmes phytosanitaires</i>	<i>Correspondant départemental du DSF</i>
<i>Certification</i>	<i>PEFC-Centre, CRPF, coopératives, experts forestiers, GEDEF Loiret-Sologne</i>
<i>Demande de subvention</i>	<i>DDAF</i>
<i>Demande d'autorisation de coupe extraordinaire</i>	<i>CRPF</i>
<i>Déclaration de coupe d'urgence</i>	<i>CRPF</i>
<i>Demande d'autorisation administrative de coupe</i>	<i>DDAF</i>
<i>Délivrance de certificat ISF ou Monichon</i>	<i>DDAF</i>
<i>Boisement des terres agricoles</i>	<i>DDAF, ADASEA</i>
<i>Agrément du PSG</i>	<i>CRPF</i>
<i>Elaboration des documents de gestion</i>	<i>Coopératives, experts forestiers</i>
<i>Gestion forestière : réalisation de travaux</i>	<i>Coopératives, experts forestiers, techniciens forestiers indépendants, BTFC</i>
<i>Commercialisation, expertise, estimation</i>	<i>Coopératives, experts forestiers</i>
<i>Aide à l'élaboration d'un dossier de demande de subvention</i>	<i>Coopératives, experts forestiers</i>
<i>Demande de plan de chasse</i>	<i>Fédération départementale des chasseurs</i>
<i>Réclamation ou recours sur le plan de chasse</i>	<i>Préfet de département</i>
<i>Renseignements sur les contrats Natura 2000</i>	<i>DDAF, Diren</i>

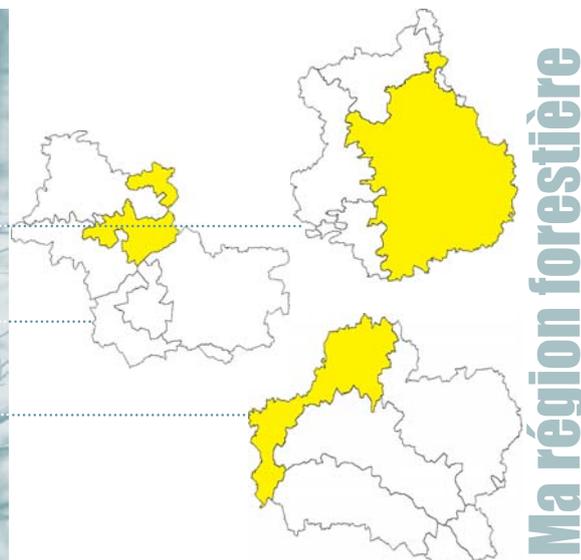
Les adresses sont disponibles au CRPF Ile-de-France Centre

Région forestière

de l'Eure-et-Loir

du Loir-et-Cher

du Loiret



Ma région forestière

SRGS

RÉGION CENTRE

Beauce

Caractéristiques naturelles

La Beauce est une vaste région naturelle puisqu'elle occupe 555 400 ha en région Centre (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret) et se prolonge en Ile-de-France (Yvelines et Essonne). Elle représente 28 % de la part de la forêt en Eure-et-Loir, 2 % dans le Loiret et 1 % en Loir-et-Cher (tab.1). Elle est formée d'un plateau faiblement ondulé, dominant la vallée de la Loire et une partie du bassin Seine-Normandie.

L'altitude s'abaisse à l'est vers le Gâtinais et s'élève à l'ouest au contact du Perche.

A craindre :
la sécheresse printanière et estivale et les gelées tardives.

Climat

La caractéristique principale du climat beauceron est la faiblesse des précipitations (tab.2). Le déficit hydrique s'étend d'avril à septembre. Il est particulièrement marqué en août, avec des températures élevées.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Beauce.

Pluviosité	500 à 650 mm/an
Gelées	64 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10,5°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Beauce (en région Centre).

	Eure-et-Loir	Loir-et-Cher	Loiret	Total
Surface totale	332 200 ha	92 700 ha	130 500 ha	555 400 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	20 000 ha	2 900 ha	2 900 ha	25 800 ha
Taux de boisement	6 %	3 %	2 %	5 %
Surface des peupleraies	700 ha	150 ha	200 ha	1 050 ha
Altitude moyenne	130 m			
Altitudes extrêmes	minimum : 73 m à Blois (41) maximum : 258 m à Favières (28)			
Cours d'eau principaux	affluents de la Seine : l'Essonne, le Loing, l'Eure, la Voise affluents de la Loire : le Loir (indirect), la Cisse, la Conie, l'Aigre			

Région très agricole, la forêt n'est présente que sur les sols les plus difficiles



La forêt en Beauce

Géologie et pédologie

La structure géologique est simple et uniforme : la Beauce repose sur un plateau calcaire fissuré et perméable, surmonté d'une couche de limons dépassant souvent 1 m d'épaisseur. Les sols sont en grande majorité calcaires : sols bruns riches ou rendzines. Ces dernières, sur calcaire superficiel, sont peu fréquentes.

Au nord, on trouve des zones de transition avec les sables de Fontainebleau, donnant des sols podzoliques et l'argile à silex en bordure du Drouais.

Les alluvions de la vallée de l'Eure présentent des sols très favorables à la populiculture.

Documents consultables

La Beauce d'Eure-et-Loir est partiellement couverte par une carte pédologique au 1/100 000 (nord de Chartres).

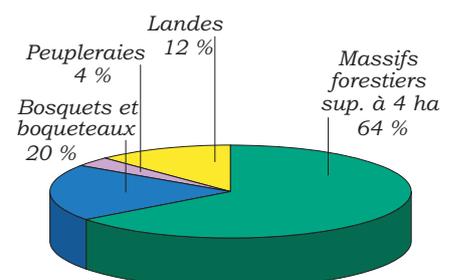
Contexte général et vocation forestière

La région présente des potentialités agricoles très fortes. Les sols riches sont donc réservés aux grandes cultures. La forêt est reléguée sur les sols calcaires les plus difficiles, superficiels et secs, ainsi que sur les sols sableux du nord, où elle souffre du manque d'eau.

Boisements et formations végétales

La vocation agricole de la Beauce a relégué les boisements en bosquets et boqueteaux (fig.1) sur les zones moins favorables à l'agriculture. Ils sont remplacés par des landes dans les zones les plus ingrates. La Beauce comporte peu de massifs forestiers de taille importante, et beaucoup d'entre eux sont situés en périphérie de la région.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1996-1999).



Structure de la propriété

La forêt est presque exclusivement privée : la région compte quelques boqueteaux communaux, représentant 80 ha seulement.

La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 20 hectares (moyenne régionale : 32 ha). La forêt privée est fortement morcelée, avec une part importante de propriétés de petite taille (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	17 %
10 à 25 ha	15 ha	19 %
plus de 25 ha	77 ha	64 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Les groupements végétaux habituels de la région Centre (chênaie acidiphile et chênaie-charmaie) sont peu représentés. La Beauce comporte généralement de la chênaie claire et des fruticées, qui se développent sur rendzines. L'aulnaie-frênaie, souvent plantée en peuplier, occupe les vallées.

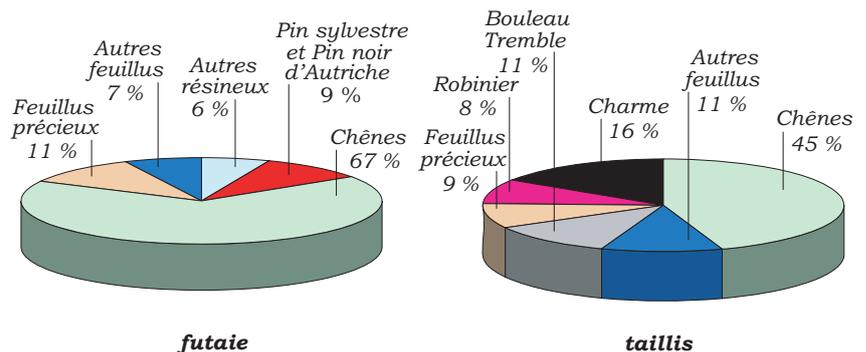
Les feuillus (90 %)

Le chêne pédonculé domine, le chêne sessile étant nettement moins abondant. Ils sont accompagnés par d'autres essences (fig.2) : érables, frêne, charme, tilleul, robinier, arbustes divers.

Les résineux (10 %)

Les pins (pin noir d'Autriche et pin sylvestre) ont été introduits sur des sols très calcaires où ils connaissent de grandes difficultés (sécheresse, problèmes sanitaires). Seuls les cèdres, surtout présents dans les parcs, semblent bien se comporter.

fig.2 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1996-1999).

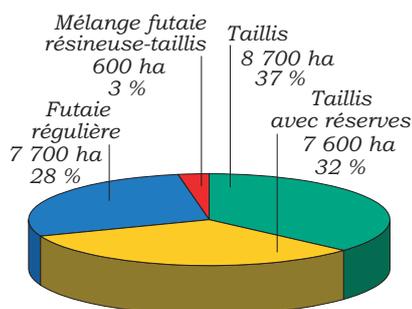


Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les peuplements sont principalement des taillis simples, surtout dans les boqueteaux, ou des taillis avec réserves (fig.3). Le traitement de type taillis sous futaie est encore appliqué, alors que les taillis sont convertis en futaie dès qu'ils comportent des tiges d'avenir, en favorisant les chênes. Les bois sont souvent de qualité médiocre. Les futaies résineuses présentent souvent un état sanitaire préoccupant.

A part la peupleraie, tous les peuplements présentent une croissance assez faible.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1996-1999).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse est très pratiquée en Beauce et constitue un des principaux intérêts des boisements. Le grand gibier est surtout présent dans les massifs les plus étendus, où il peut représenter localement une contrainte forte pour les peuplements. Dans les bosquets et boqueteaux, on trouve principalement du petit gibier (perdrix, faisan et lièvre) mais aussi des chevreuils également présents dans la plaine.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le tourisme et la fréquentation du public en forêt sont très peu développés. Seules les vallées peuvent présenter un intérêt paysager et touristique.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- La production ligneuse est d'un intérêt très réduit en Beauce. En revanche, les boisements jouent un rôle important (paysage, climat et diversité). Il est intéressant de planter des haies avec diverses essences, notamment des noyers.
- La réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain est un site Natura 2000.
- Les versants et coteaux calcaires des vallées beauceronnes (Conie, Aigre, Cisse,...) sont des sites retenus dans le cadre de Natura 2000. Ils comportent des milieux marécageux singuliers et une flore particulière pour la région Centre, exigeante en chaleur et en lumière.



SRGS

► **RÉGION CENTRE**

Gâtinais

Caractéristiques naturelles

Le Gâtinais couvre 183 600 ha en région Centre et occupe 16 % de la part forestière du Loiret (tab.1). Il s'étend sur les régions voisines d'Ile-de-France (Essonne et Seine-et-Marne) et Bourgogne (Yonne). Le relief est modéré mais l'altitude est nettement plus élevée au sud et à l'est. Les vallées sont souvent étroites.

Climat

Le climat présente une tendance continentale accentuée avec des gelées fréquentes (tab.2). La pluviosité est bien répartie dans l'année.

Ce climat est défavorable aux essences exigeant une forte humidité atmosphérique.

A craindre :
les gelées tardives.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Gâtinais (en région Centre).

	Loiret
Surface totale	183 600 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	27 100 ha
Taux de boisement	15 %
Surface des peupleraies	1 300 ha
Altitude moyenne	350 m
Altitudes extrêmes	minimum : 49 m à Moret-sur-Loing maximum : 198 m à Montcorbon
Cours d'eau principaux	le Loing et ses affluents, l'Essonne à l'extrême ouest

tab.2 : Données climatiques moyennes du Gâtinais.

Pluviosité	600 à 700 mm/an
Gelées	63 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10°C

Les forêts occupent les terrains les moins propices à l'agriculture



Géologie et pédologie

Les assises géologiques sont diversifiées :

- calcaire de Beauce surmonté de limons (au nord et à l'ouest),
- craie surmontée d'argile à silex, parfois elle-même recouverte de limons (à l'est),
- argiles imperméables, sables et cailloutis (au centre),
- alluvions (dans les vallées).

Elles donnent naissance à des sols souvent évolués :

- sols hydromorphes sur les argiles imperméables,
- sols bruns lessivés sur argiles à silex, favorables au chêne, sables et cailloutis favorables aux résineux,
- rendzines lorsque la craie affleure et où la forêt est peu abondante.

Contexte général et vocation forestière

Le Gâtinais est en partie une région de polyculture et de petits élevages. Elle devient de plus en plus une région céréalière. La forêt occupe les terrains moins propices à l'agriculture.

La partie est de la région forestière, moins favorable à l'agriculture, l'est beaucoup plus à la production ligneuse que la partie ouest et concentre l'essentiel des surfaces boisées.

La forêt du Gâtinais

Boisements et formations végétales

L'est de la région est occupé par des forêts assez étendues ; les boisements sont sous forme de petits massifs dispersés à l'ouest (fig.1).

Les peupleraies occupent une place importante ; elles sont situées dans les vallées, notamment celles du Loing et de l'Ouanne, et dans le marais du Fusain. Le I 214 et plus récemment le Beaupré furent abondamment utilisés. A la suite de problèmes sanitaires (rouilles), le Beaupré est maintenant abandonné. D'autres cultivars devront être utilisés.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992).

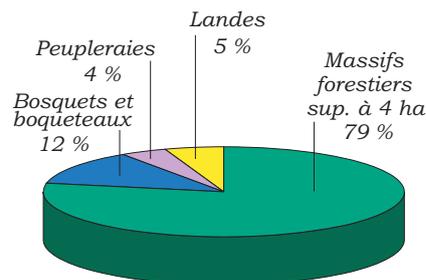
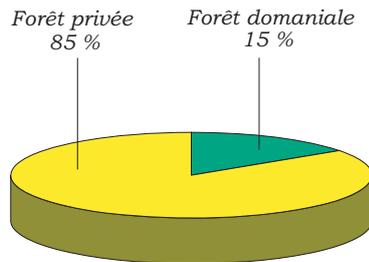


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992).



Structure de la propriété

La forêt est essentiellement privée (fig.2). La forêt publique est représentée par la seule forêt domaniale de Montargis (4 100 ha). La propriété privée est assez morcelée, puisque la surface moyenne des propriétés de plus de 4 ha est de 19 ha, avec peu de grandes propriétés (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	17 %
10 à 25 ha	15 ha	20 %
plus de 25 ha	63 ha	63 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupement végétal le plus représenté. Sur argile, la chênaie-charmaie est très fréquente. Les pineraies de pin laricio et de pin sylvestre se développent dans les zones dégradées et les landes.

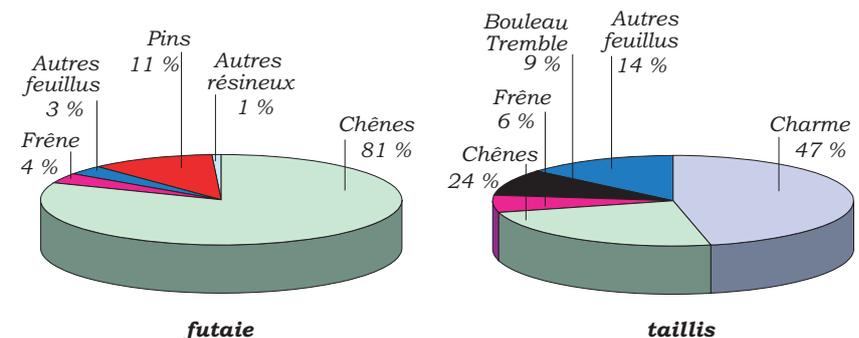
Les feuillus (89 %)

On observe une nette suprématie des chênes (fig.3), généralement vigoureux et de bonne qualité. Le charme les accompagne dans le taillis. Des feuillus précieux (merisier et frêne) sont présents çà et là.

Les résineux (11 %)

Ils ont leur place sur les sols sableux ou caillouteux. Dans la vallée du Loing, les pins sylvestre et laricio dominent. On rencontre aussi le pin noir d'Autriche sur d'anciennes friches calcaires. Le douglas est également utilisé dans les reboisements. Des essais d'enrichissement ont été faits avec le sapin de Vancouver (Abies grandis), l'épicéa et le sapin pectiné, sans résultat : ces essences sont inadaptées au climat.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Autres fonctions de la forêt

Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les boisements sont souvent morcelés, en boqueteaux autour des fermes. Les taillis avec réserves dominent (fig.4). La réserve, uniquement à base de chênes, est souvent de belle qualité.

Les taillis avec réserves les plus riches sont en cours de conversion en futaie. La futaie régulière reste rare.

Le taillis simple connaît une forte régression au profit de la conversion en futaie feuillue ; le traitement en taillis est conservé pour son intérêt cynégétique, sur des terrains peu favorables à la production forestière et dans des peuplements sans valeur.

Les boqueteaux sont favorables à l'accueil de petit gibier (faisan et lièvre). La chasse constitue une activité importante et incite les propriétaires forestiers à maintenir les traitements de taillis simple et de taillis sous futaie.

Localement, la prolifération du chevreuil rend parfois les régénérations (naturelles comme artificielles) difficiles.

Le tourisme et la fréquentation du public

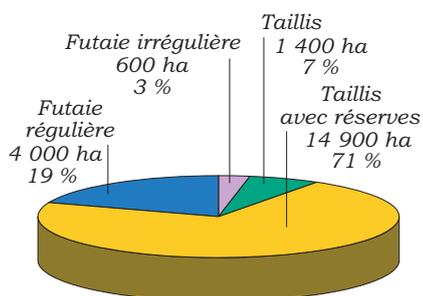
D'accès facile pour les Parisiens, le Gâtinais est une région assez fréquentée. Pour l'instant, les massifs domaniaux de Fontainebleau et de Montargis sont en mesure de satisfaire à la demande et les forêts privées sont peu concernées, mais le développement d'activités touristiques est possible.

De nombreuses résidences secondaires ont été implantées dans les massifs forestiers, notamment au cours des années 1960 et 1970. Ce mouvement a été stoppé depuis par la réglementation et par la généralisation des documents d'urbanisme.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Les coteaux calcaires secs portent une végétation à influence méditerranéenne.

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1992).





Région forestière

du Loiret



SRGS

► RÉGION CENTRE

Orléanais

Caractéristiques naturelles

L'Orléanais couvre 153 600 ha (40 % de la part forestière) au centre du Loiret (tab.1). Il est formé d'un plateau très faiblement vallonné, qui s'étend sur la ligne de partage des eaux entre les bassins versants de la Seine et de la Loire.

Climat

Le climat est assez frais et rude, les gelées peuvent être fortes (tab.2). La pluviosité est variable selon les années et d'un point à l'autre : l'intérieur des massifs forestiers est plus arrosé que les bordures.

Le climat est difficile pour les essences exigeantes en humidité atmosphérique.

A craindre :

la sécheresse prononcée au printemps et la sécheresse atmosphérique en été, les risques d'incendie.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de l'Orléanais (en région Centre).

	Loiret
Surface totale	153 600 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	66 600 ha
Taux de boisement	43 %
Surface des peupleraies	200 ha
Altitude moyenne	140 m
Altitudes extrêmes	minimum : 104 m à Bucy-Saint-Liphard maximum : 174 m à Montereau
Cours d'eau principaux	la Loire en bordure sud et de nombreuses petites rivières

tab.2 : Données climatiques moyennes de l'Orléanais.

Pluviosité	650 à 750 mm/an
Gelées	61 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10°C

Chêne sessile et pins
sont les essences principales
sur des sols relativement pauvres



Géologie et pédologie

Les formations géologiques majoritaires sont des sables et argiles de Sologne : l'Orléanais est un fragment de la Sologne isolé par la Loire. Ils présentent souvent une couche imperméable à faible profondeur. Au sud, les sols sont caillouteux, à dominante sableuse, extrêmement secs en été. Au centre et à l'est, ils sont bruns lessivés ou à tendance podzolique, et présentent fréquemment une hydromorphie temporaire. Ces sols conviennent aux pins. Au nord et à l'ouest, les sables et marnes de l'Orléanais donnent naissance à des sols argileux, souvent imperméables, qui sont favorables aux chênes.

Documents consultables

Les types de stations forestières de l'Orléanais (A. Brêthes, ONF, 1993).

Contexte général et vocation forestière

L'Orléanais est la région forestière la plus boisée du Loiret. Il comprend une vaste surface de forêt publique avec la forêt domaniale d'Orléans. Sauf exception, les sols ne peuvent accueillir que des essences frugales, chêne sessile et pins. Pour ces essences, cette région présente un potentiel forestier correct.

La forêt de l'Orléanais

Boisements et formations végétales

Les boisements sont rarement de petite taille : les bosquets et boqueteaux sont peu fréquents (fig.1). Les landes et les peupleraies occupent une surface anecdotique. Les sols ne sont généralement pas favorables au peuplier.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992).

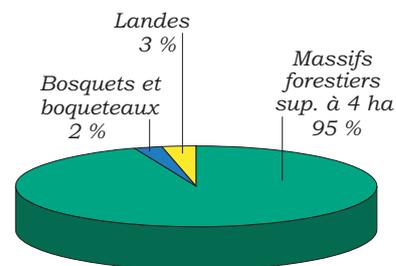
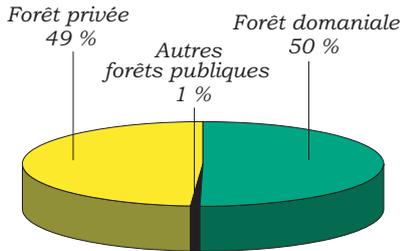


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992).



Structure de la propriété

Environ la moitié de la surface boisée (fig.2) est occupée par la forêt domaniale d'Orléans (35 000 hectares divisés en 3 massifs : Ingrannes, Lorris et Orléans). Les forêts privées sont principalement situées à sa périphérie, et parfois en enclaves. La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est de 26 ha, ce qui est de l'ordre de la moyenne régionale, mais avec des disparités importantes (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	10 %
10 à 25 ha	16 ha	17 %
plus de 25 ha	74 ha	72 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

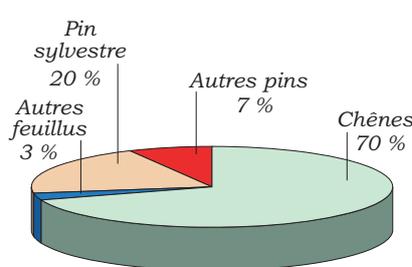
Les groupements végétaux principaux sont :

- la chênaie acidiphile avec du bouleau, souvent associée à la pineraie,
- la chênaie-charmaie, plutôt en bordure nord et à l'ouest,
- la pineraie de pin sylvestre en reboisement des landes.

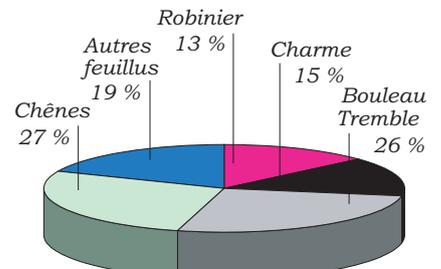
Les feuillus (76 %)

Les chênes sessile et pédonculé sont largement prédominants. Ils sont accompagnés par des essences variées dans le taillis (fig.3). Les feuillus précieux sont très rares, mais le merisier peut bien se comporter sur les bons sols. Après coupe du taillis, les essences les plus appétantes pour les cervidés (charme, chêne) régressent au profit du tremble et du bouleau.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

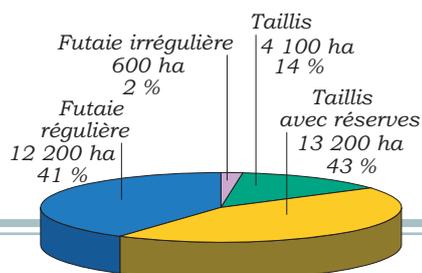


futaie



taillis

fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1992).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les résineux (24 %)

Les peuplements résineux sont à base de pins. Le pin sylvestre, introduit à la fin du XIX^e siècle, est de bonne origine et donne des peuplements de qualité réputée. C'est la part importante de cette essence qui donne sa singularité à l'Orléanais, où il est souvent en mélange avec le chêne dans les taillis avec réserves. Le pin laricio occupe les sols secs des anciennes alluvions de la Loire. Il est devenu la 1^{ère} essence de reboisement et présente une meilleure productivité que le pin sylvestre. On rencontre plus rarement le pin maritime qui a quasiment disparu suite aux grands froids, et le pin weymouth (sur sols mouilleux). Le douglas a été quelquefois planté, mais il subit une pression très forte des cervidés et il craint les gelées, ce qui conduit à l'abandonner.

Les taillis avec réserves occupent la majorité de la surface (fig.4). La qualité des arbres de la réserve est très variable selon les sols. Les taillis avec réserves peu denses sont encore traités en taillis sous futaie, mais les plus riches sont orientés vers la futaie feuillue, notamment au nord, sur les sols argileux (stations à charme).

Le taillis n'est plus conservé que sur des sols ingrats. Il est constitué de robinier ou de bois blancs mélangés aux chênes. Souvent âgé, il est difficilement exploité par manque de débouchés. Il est parfois balivé ou éclairci pour préparer la conversion vers la futaie.

La futaie régulière comporte principalement des peuplements résineux. Le pin sylvestre est souvent présent dans des peuplements mixtes chênes-pins (colonisation de peuplements feuillus dégradés ou réinstallation du feuillu sous les futaies résineuses claires). Les peuplements mixtes sont traités en taillis avec réserves ou en conversion. Les jeunes peuplements résineux sont souvent éclaircis correctement.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

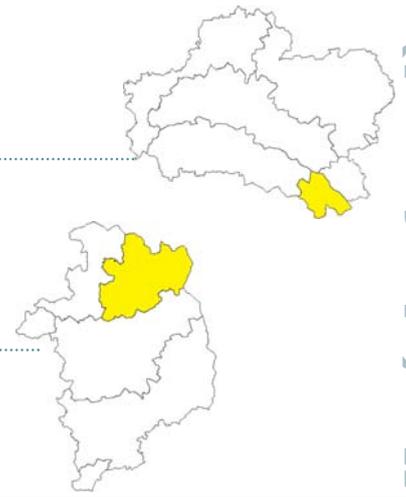
Les cerfs et les chevreuils sont nombreux dans ce vaste massif. La chasse occupe une place importante et influence la gestion forestière. Les cervidés causent des dommages dans certains secteurs où la pression est forte. On chasse aussi le sanglier et le petit gibier en bordure des massifs forestiers.

Le tourisme et la fréquentation du public

La pression périurbaine se fait beaucoup sentir en forêt domaniale, mais elle est pratiquement inexistante en forêt privée. Le canal d'Orléans attire aussi les touristes.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

Natura 2000 : le site d'intérêt communautaire de la forêt d'Orléans concerne presque exclusivement la forêt domaniale.



SRGS

► **RÉGION CENTRE**

Pays-Fort

Caractéristiques naturelles

Le Pays-Fort couvre l'est de la région Centre, sur les départements du Loiret et du Cher (tab.1). Il occupe 18 % de la surface du Cher et 3 % de celle du Loiret. Le relief est souvent mamelonné, et l'altitude s'élève vers l'est. Il est sillonné de nombreuses petites rivières s'écoulant pour la plupart vers le nord-ouest.

Climat

Le Pays-Fort reçoit des précipitations abondantes, bien réparties dans l'année (tab.2). C'est une des régions forestières les plus fraîches de la région Centre, avec une humidité atmosphérique élevée, expliquant la présence du hêtre, et des températures assez basses. Les gelées sont nombreuses et l'enneigement peut être important.

Le climat est rigoureux et peut être limite pour un certain nombre d'essences, mais il est globalement favorable à la production ligneuse.

A craindre :

le froid hivernal parfois rigoureux, les gelées tardives.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie du Pays-Fort.

	Cher	Loiret	Total
Surface totale	126 400 ha	29 300 ha	155 700 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	31 200 ha	4 800 ha	36 100 ha
Taux de boisement	25 %	17 %	23 %
Surface des peupleraies	450 ha	150 ha	600 ha
Altitude moyenne	250 m		
Altitudes extrêmes	minimum : 140 m à Léré (18) maximum : 431 m à La Motte d'Humbligny (18)		
Cours d'eau principaux	la Petite et la Grande Sauldre et leurs affluents, la Salereine, le Barangeon, la Loire en limite est		

tab.2 : Données climatiques moyennes du Pays-Fort.

Pluviosité	750 à 900 mm/an
Gelées	84 jours (de septembre à juin)
Température moyenne	10°C

Relief mamelonné présentant de bonnes potentialités pour la forêt



Géologie et pédologie

La roche-mère est essentiellement constituée d'argiles à silex, surmontées de limon. On trouve des alluvions de la Loire. Enfin, le nord-ouest comporte une zone de transition avec les sables et argiles de Sologne.

Selon la topographie, les sols sont bruns ou lessivés, parfois hydromorphes ou podzoliques. Ils sont souvent lourds et conviennent mieux aux feuillus qu'aux résineux.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles auprès des chambres d'agriculture.

Catalogue des types de stations forestières du Pays-Fort. (C. Gauberville, CRPF, 1990), disponible au CRPF.

Contexte général et vocation forestière

Le Pays-Fort présente à la fois un aspect bocager et boisé. On distingue deux terroirs :

- l'ouest de la Grande Sauldre, porte de la forêt et de nombreux vergers,
- le Sancerrois au sud-est, à dominante calcaire, où se trouve le vignoble.

Les potentialités forestières sont bonnes, notamment pour le chêne, le hêtre et le châtaignier mais également le douglas sur certains sols.

La forêt du Pays-Fort

Boisements et formations végétales

La région forestière comporte de grands massifs forestiers (fig.1) dans sa partie sud. Les boisements du Sancerrois sont plutôt composés de boqueteaux disséminés. Les landes occupent une place restreinte dans les zones agricoles les plus défavorisées. Les peupleraies sont peu fréquentes, limitées aux vallées larges.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1999).

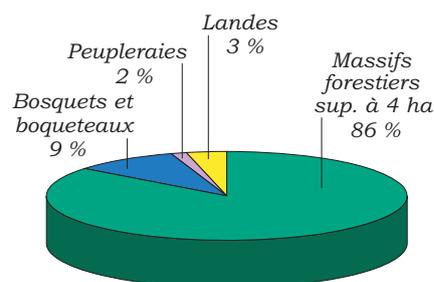
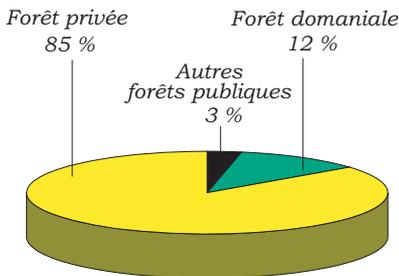


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1999).



Structure de la propriété

La forêt est privée à 85 % (fig.2). Les forêts domaniales principales sont celles d'Allogny (2 300 ha) et de Saint-Palais (1 900 ha). La taille moyenne des propriétés privées de plus de 4 hectares est de 32 ha (identique à la moyenne régionale), ce qui indique un morcellement peu marqué : une part importante de la forêt privée est composée de propriétés de plus de 25 ha (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	9 %
10 à 25 ha	16 ha	13 %
plus de 25 ha	100 ha	78 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

La chênaie acidiphile est le groupement végétal principal, avec la chênaie-hêtraie acidiphile sur exposition nord ou est. Sur les sols riches ou profonds, on trouve la chênaie-charmaie ou la chênaie-frênaie calcicole.

Les feuillus (95 %)

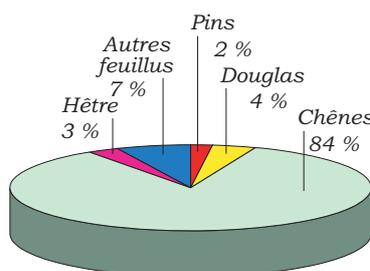
Les chênes sont nettement majoritaires (fig.3). Sur les stations acides et pauvres, le chêne sessile est accompagné par le hêtre, généralement de bonne qualité. Dans le taillis, les essences sont variées. Le châtaignier est présent sur les sols peu caillouteux.

L'alisier blanc et le houx sont des essences caractéristiques de la région.

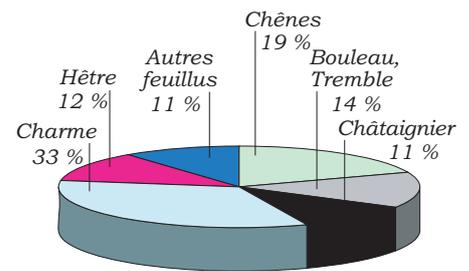
Les résineux (5 %)

Le douglas est extrêmement vigoureux, à part sur les sols trop hydromorphes ou trop secs. Il est utilisé dans la plupart des plantations et constitue la 3^e essence derrière le chêne sessile et le chêne pédonculé.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



futaie



taillis

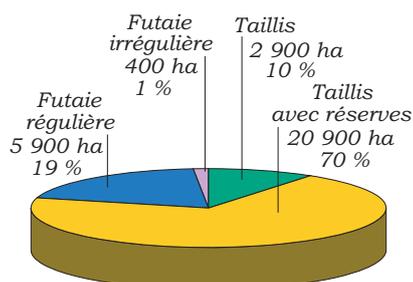
Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves dominent largement (fig.4). Le traitement en taillis sous futaie est encore pratiqué, mais les peuplements riches et ceux où le hêtre est abondant sont généralement orientés vers la conversion en futaie. La qualité du chêne est bonne sur les stations à charme. Ailleurs, la gélivure est fréquente.

Le taillis simple a beaucoup diminué au profit de la futaie régulière. Il n'est conservé que sur les sols les plus acides et caillouteux.

Le développement de la futaie résineuse est assez récent. Elle présente une forte productivité sur les sols bien drainés.

fig.3 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1992-1998).



Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse joue un rôle non négligeable dans la gestion forestière. Un Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) a été créé en 1992 dans le Cher dans le but de réintroduire le chevreuil. Un autre a été mis en place en 1998 dans le Loiret pour développer le chevreuil et réintroduire le cerf. Les cervidés sont désormais en forte augmentation et posent localement des problèmes lors du renouvellement des peuplements.

Le tourisme et la fréquentation du public

La fréquentation du public en forêt est limitée. L'attrait touristique de la région forestière se situe dans les villages viticoles du Sancerrois où la forêt est rare, dans les châteaux qui jalonnent la route des Dames de France et, dans une moindre mesure, dans le village potier de La Borne.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

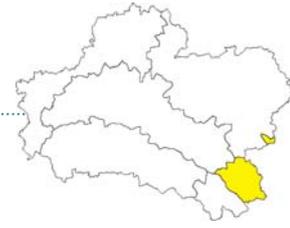
Un projet de site Natura 2000 concerne le Pays-Fort, notamment pour les hêtraies à houx et les aulnaies-frênaies.

Quelques ruisseaux sont également retenus pour la qualité de leurs eaux. Le Pays-Fort constitue en effet un véritable château d'eau et comporte de nombreux captages d'eau potable en forêt.



Région forestière

du Loiret



SRGS

► RÉGION CENTRE

Puisaye

Caractéristiques naturelles

La Puisaye couvre la partie est du Loiret. Elle y occupe 7 % de la part forestière (tab.1). Elle s'étend surtout en Bourgogne (Nièvre et Yonne) et couvre 45 200 ha dans le Loiret.

Le relief est peu marqué : c'est un plateau faiblement vallonné qui s'élève progressivement vers le sud-est, l'altitude se relevant nettement dans les départements voisins.

Climat

Le climat, assez frais, présente une tendance continentale accentuée avec des gelées nombreuses (tab.2). La pluviosité est plus élevée que la moyenne régionale ; elle est assez bien répartie dans l'année mais présente deux minima en avril et en juillet.

A craindre :
les gelées tardives et le déficit hydrique en été.

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Puisaye (en région Centre).

	Loiret
Surface totale	45 200 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	12 400 ha
Taux de boisement	27 %
Surface des peupleraies	170 ha
Altitude moyenne	190 m
Altitudes extrêmes	minimum : 126 m à Gien, maximum : 217 m à Faverelles
Cours d'eau principaux	la Loire, la Trézée, le Loing, le Canal de Briare, l'Ousson

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Puisaye.

Pluviosité	650 à 700 mm/an
Gelées	60 jours (d'octobre à avril)
Température moyenne	10°C

Une région forestière plus humide que ses voisines et des forêts prenant une place importante



Géologie et pédologie

Les formations géologiques sont très variées :

- calcaires recouverts de cailloutis au nord et à l'est (très boisés),
- cailloutis à silex entrecoupés de zones argileuses au centre et au sud,
- argile à silex sur craie en bordure de l'Orléanais,
- alluvions récentes le long de la vallée de la Loire.

Les sols sont de type brun lessivé, fréquemment hydromorphes. Ils disposent souvent d'une réserve en eau peu importante du fait de la présence de sables, de cailloux et parfois d'un plancher argileux peu prospectable. Ces milieux difficiles pour l'agriculture présentent

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles à la Chambre d'agriculture.

Les stations forestières de la Puisaye (D. Girault, Cemagref, 1988).

cependant généralement de bonnes potentialités forestières, plus favorables aux feuillus (chênes) qu'aux résineux.

Contexte général et vocation forestière

La Puisaye, plus humide que les régions forestières voisines, présente un climat assez rude et des substrats pauvres et imperméables. Peu favorable à l'agriculture, elle est peu peuplée et a été très fortement touchée par l'exode rural. Elle présente un aspect bocager et la forêt y tient une place importante.

La forêt en Puisaye

Boisements et formations végétales

La forêt comporte des massifs assez étendus et des petits bois (bosquets et boqueteaux) uniformément répartis (fig.1). Les landes occupent une surface importante. La peupleraie est quasiment absente.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992).

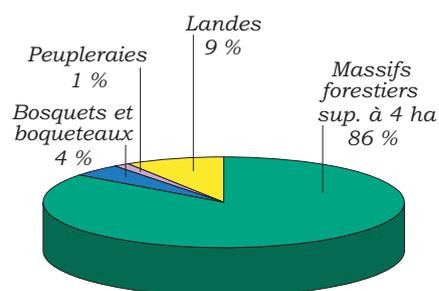
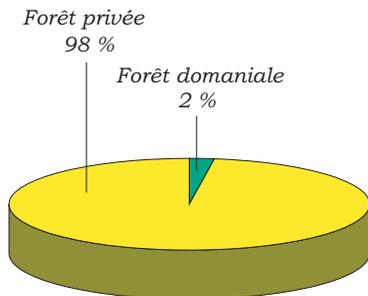


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992).



Structure de la propriété

La forêt publique est très peu représentée en Puisaye (fig.2). La région compte une seule forêt domaniale : la petite forêt de Thou (270 ha).

La surface moyenne des propriétés privées de plus de 4 ha est assez grande : 32 ha. Les petites propriétés occupent une surface peu importante (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	7 %
10 à 25 ha	16 ha	15 %
plus de 25 ha	74 ha	78 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Comme dans l'ensemble de la région Centre, la chênaie acidephile domine. On rencontre aussi de la chênaie-charmaie dans les zones argileuses.

Les feuillus (92 %)

Les chênes sessile et pédonculé laissent peu de place à d'autres essences en futaie (fig.3). On rencontre quelques feuillus précieux épars, notamment le frêne. Dans le taillis, le charme occupe une surface importante, indiquant des stations favorables à la production de chêne de qualité.

Les résineux (8 %)

Peu adaptés aux sols hydromorphes, ils sont rares en Puisaye, localisés dans les zones sableuses des bordures sud et ouest. Le pin laricio, qui remplace le pin sylvestre dans les plantations récentes, occupe la plus grande surface.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

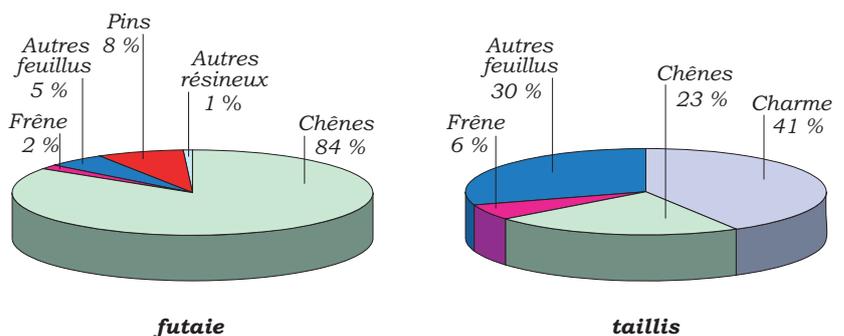
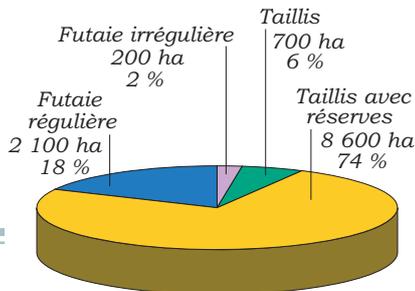


fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée
(source : Inventaire forestier national 1992).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

Les taillis avec réserves dominent très largement (fig.4). Ils sont généralement beaux, surtout sur les argiles à silex. Cependant, l'allongement des rotations des coupes de taillis nuit à la qualité des réserves.

Le taillis simple a très fortement régressé au cours des dernières années suite à la conversion par balivage. Il ne subsiste que sur les sols les plus ingrats.

La conversion par vieillissement est en cours dans quelques peuplements.

La futaie résineuse est très productive sur les sols qui lui conviennent.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La Puisaye, caractérisée par l'imbrication des terres et des bois, parsemée d'étangs, est une région favorable à la chasse au petit gibier (canard, faisan,...) ainsi qu'au chevreuil et au sanglier. Le cerf est cantonné dans les grands massifs. La chasse joue un rôle non négligeable et influence la gestion forestière.

Les populations de chevreuil, après être longtemps restées à des niveaux faibles, connaissent une forte augmentation et commencent à poser des problèmes sur certaines zones pour la régénération des peuplements.

Le tourisme et la fréquentation du public

Le paysage varié est apprécié des promeneurs. On peut citer les sites du canal de Briare et de l'étang public de la Grande Rue. Cependant, la pression touristique reste limitée dans cette région peu peuplée.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

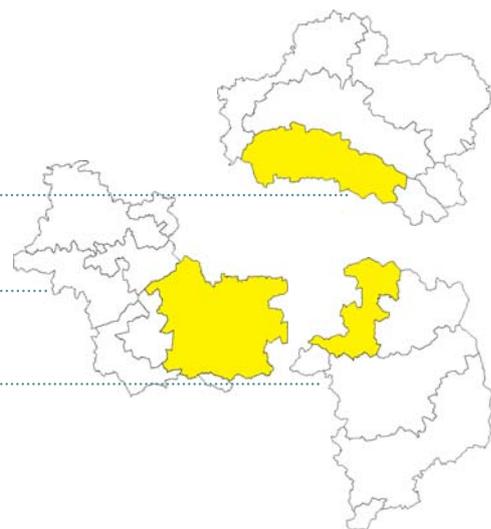
Natura 2000 : les étangs de Puisaye font l'objet d'un projet de site d'intérêt communautaire.

Région forestière

▶ du Loiret

▶ du Loir-et-Cher

▶ du Cher



Ma région forestière

SRGS

▶ RÉGION CENTRE

Sologne

Caractéristiques naturelles

La Sologne est formée par un vaste plateau "monotone", entre les vallées de la Loire et du Cher. Elle couvre plus de 460 000 ha (tab.1) : 32 % de la part forestière départementale du Loiret, 33 % de celle du Cher et 63 % de celle du Loir-et-Cher où elle est appelée Grande Sologne. Le relief est très mollement ondulé. L'altitude s'élève progressivement vers le nord-est, en bordure du Pays-Fort. La partie centrale de la région est caractérisée par les nombreux étangs artificiels créés pour assainir les zones marécageuses.

Climat

La pluviosité est assez disparate (tab.2). Elle augmente régulièrement vers l'est de la région forestière. Les précipitations sont irrégulières d'une année sur l'autre. Elles présentent deux déficits marqués en mars-avril et en août-septembre. Les influences continentales se font sentir : les gelées sont fréquentes.

A craindre :

les gelées tardives et la sécheresse printanière et estivale.

tab.2 : Données climatiques moyennes de la Sologne.

Pluviosité	600 à 750 mm/an
Gelées	70 jours (jusqu'en mai)
Température moyenne	10,4°C

tab.1 : Surfaces, relief et hydrologie de la Sologne.

	Cher	Loir-et-Cher	Loiret	Total
Surface totale	93 100 ha	229 700 ha	139 200 ha	462 000 ha
Surface boisée (hors peupleraies)	56 400 ha	130 200 ha	54 200 ha	240 800 ha
Taux de boisement	61 %	57 %	39 %	52 %
Surface des peupleraies	200 ha	900 ha	500 ha	1 600 ha
Altitude moyenne	135 m			
Altitudes extrêmes	minimum : 73 m à Blois (41) maximum : 258 m à Méry-es-Bois (18)			
Cours d'eau principaux	la Sauldre, le Barangeon, le Dhuys, l'Ardoux, le Cosson, le Beuvron et la Rère			

Région forestière la plus boisée,
réputée pour la chasse



Géologie et pédologie

La Sologne présente une unité géologique remarquable. La roche-mère est majoritairement composée des sables et argiles de Sologne, en couches alternées et entremêlées. Les sols sont toujours acides. Leur évolution dépend de la proportion sable/argile : sur sable, le lessivage est important, les sols sont souvent podzoliques et très secs ; sur argile, ils sont humides (sols hydromorphes).

Les bordures de la région constituent des zones de transition : en bordure du Pays-Fort et au sud, une mince couche d'argile à silex donne des sols bruns lessivés.

Documents consultables

Cartes pédologiques au 1/50 000 disponibles à la Chambre départementale d'agriculture.

Typologie des stations actuellement et potentiellement forestières de Sologne (F. Charnet, IDF, 1994).

Stations forestières de Sologne et sylviculture, guide simplifié (GEDEF Loiret-Sologne et GDF 41, 1998) : document à demander au GEDEF Loiret-Sologne.

Vers la Sologne viticole, les calcaires de Beauce affleurent et donnent naissance à des rendzines ou des sols bruns. Au nord, les alluvions anciennes de la Loire donnent des sols plus profonds et moins acides.

Contexte général et vocation forestière

Au XIX^e siècle, la Sologne a été reboisée à grande échelle (assainissement et plantation) en pin maritime puis en pin sylvestre. C'est à présent la région forestière la plus boisée de la région Centre. Forêts et landes forment un manteau qui semble pratiquement continu. Quelques terres de culture et quelques prairies s'y imbriquent. La pauvreté des sols et le problème d'écoulement des eaux caractérisent cette région forestière, où les essences frugales sont les plus aptes à se développer. Cependant, les potentialités forestières de la Sologne sont généralement sous-estimées : les pins et parfois le chêne sessile peuvent donner du bois d'œuvre de qualité.

La forêt de la Sologne

Boisements et formations végétales

Les landes occupent une surface notable (fig.1), tandis que la peupleraie y est à peu près absente, les sols ne s'y prêtant guère.

On distingue 3 sous-ensembles d'espaces boisés :

- à l'est et au nord, la Sologne «sèche», zone où les landes et les résineux sont abondants,
- à l'ouest, une zone plus riche en feuillus (massifs de Boulogne, de Cheverny et de Chambord),
- au centre, la Sologne des étangs (massif de Bruadan), plus humide.

fig.1 : Surface des types de formations végétales (source : Inventaire forestier national 1992-1999).

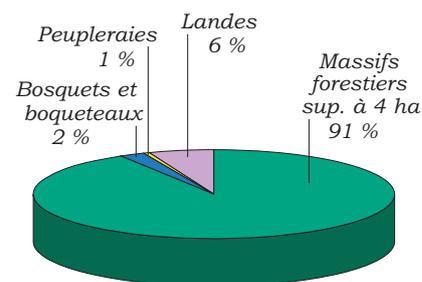
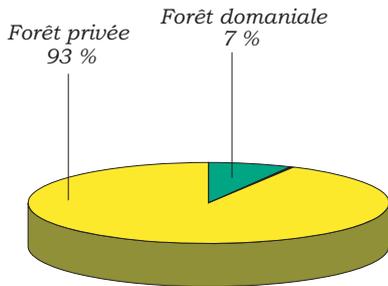


fig.2 : Nature de la propriété forestière
(source : Inventaire forestier national 1992-1999).



Structure de la propriété

La forêt privée occupe plus des 9/10 de la surface forestière (fig.2).

Malgré une légère tendance au morcellement, les propriétés privées restent vastes : la taille moyenne des propriétés de plus de 4 ha est de 35 hectares (tab.3).

tab.3 : Taille des propriétés privées de plus de 4 ha (source : Cadastre 1996).

Propriétés de	Surface moyenne	Part en surface
4 à 10 ha	6 ha	6 %
10 à 25 ha	16 ha	13 %
plus de 25 ha	77 ha	81 %

Essences principales des forêts privées (hors peupleraies pures)

Le groupement végétal typique de la Sologne est la chênaie acide, souvent dégradée.

Les feuillus (70 %)

Moins nettement prédominants que dans l'ensemble de la région Centre, les chênes sessile et surtout pédonculé occupent cependant plus de la moitié de la surface boisée (fig.3). La gélivure est malheureusement fréquente. Les sols les plus pauvres sont colonisés par le bouleau ou le tremble (surtout en taillis). Le châtaignier est plus présent et parfois vigoureux à l'est de la Sologne.

Les résineux (30 %)

Ce sont en majorité des pins sylvestre et laricio issus de plantation, en remplacement du pin maritime. Ils s'installent aussi par semis naturel dans les trouées et les peuplements feuillus clairs, formant des peuplements mixtes. Le pin maritime est beaucoup plus rare mais reste présent.

fig.3 : Part en surface des essences composant les étages de futaie et de taillis en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).

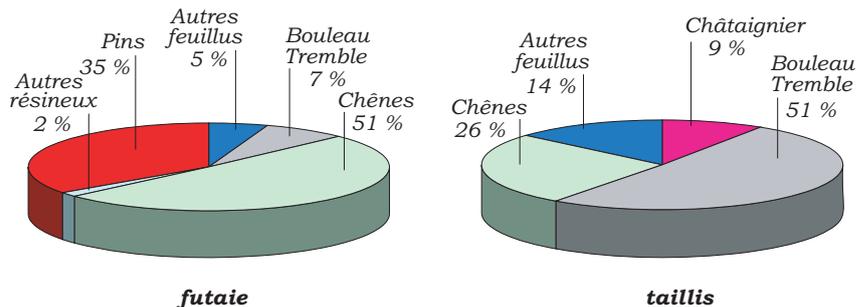
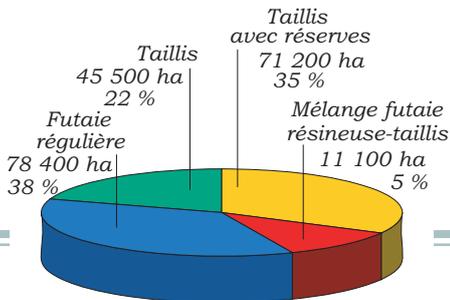


fig.4 : Grands types de peuplements en forêt privée (source : Inventaire forestier national 1997-1999).



Types de peuplements actuellement rencontrés en forêt privée

La forêt est formée d'une mosaïque de peuplements variés (fig.4). Le taillis simple est bien représenté ainsi que les futaies résineuse et feuillue. Les taillis avec réserves sont relativement peu abondants.

Autres fonctions de la forêt

La chasse

La chasse tient une place très importante en Sologne et constitue même un des intérêts primordiaux de cette région forestière. Elle apporte un complément de revenu pour les propriétaires forestiers. Dans certains secteurs, l'augmentation des populations de cervidés pose de gros problèmes de gestion forestière (dégâts dans les reboisements et le taillis). La chasse permet aussi de réguler les populations de grand gibier.

La Sologne, et plus particulièrement la Sologne des étangs, est réputée pour la chasse au gibier d'eau. Les étangs accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs.

Le tourisme et la fréquentation du public

La Sologne est très accessible depuis la capitale du fait de l'existence de grands axes routiers. Elle est recherchée comme lieu de résidence secondaire. La fréquentation du public est plus accentuée à proximité des agglomérations, notamment au nord de la région forestière. Le balisage de chemins ruraux progresse et favorise le développement de la randonnée pédestre. Cette activité doit se faire en équilibre avec l'exercice de la chasse. Des parcs d'attraction ont été créés en forêt afin de répondre à une demande croissante de loisirs de nature.

L'aménagement et la protection des milieux naturels

- Lutte contre les incendies de forêt : la Sologne fait partie des régions à risque d'incendie. Elle fait l'objet d'une surveillance attentive aux périodes cruciales (fin de l'hiver et été) à partir de tours de guet (Souesmes, Soings-en-Sologne) gérées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Loir-et-Cher.
- Natura 2000 : la Sologne est concernée par une vaste proposition de site d'intérêt communautaire. Les habitats visés sont surtout des milieux ouverts (mares, étangs, landes, tourbières), mais aussi quelques habitats forestiers, notamment les chênaies à chêne tauzin et les chênaies pédonculées à molinie.
- Association pour la fondation Sologne : créée en 1974 pour sauvegarder le patrimoine naturel solognot, développer un tourisme de qualité dans des lieux aménagés et assurer la gestion de ces sites. Le domaine du Ciran (Loiret), propriété de cette association depuis 1977, s'est fixé pour objectif de participer à la conservation et à la mise en valeur du milieu naturel.

SRGS

*Schéma régional
de gestion sylvicole*

Le tome 1

Contexte

Le tome 2

**Diagnostic
Gestion sylvicole**

Les tomes 3

Le Cher
et ses régions forestières

L'Eure-et-Loir
et ses régions forestières

L'Indre
et ses régions forestières

L'Indre-et-Loire
et ses régions forestières

Le Loir-et-Cher
et ses régions forestières

Le Loiret
et ses régions forestières



*Ouvrage imprimé
sur papier certifié PEFC
Ouvrage édité en 2005*



certifié ISO 14001